

Dans les deux mois qui suivirent, il me donna \$400, et des effets ou petits montants pour environ \$63 ; mais il prétendit qu'il m'avait donné \$500 et que, conséquemment, il avait droit de retirer les deux billets de \$400, quoique j'eusse mis pour condition qu'il me payât sous quatre jours.

Je ne pouvais donc consentir à cet arrangement et je tentai un dernier effort pour négocier le billet de \$400 qui me restait. J'allai à Longueuil, chez M. Patenaude, arbergiste, et je le lui vendis \$50. Il me donna \$30 comptant et alla à Montréal chez M. Lanctôt pour avoir le reste, car ce monsieur l'avait chargé de racheter ses billets au rabais. Patenaude lui dit qu'il l'avait payé \$100. M. Lanctôt le sut, se fâcha et ne voulut pas recevoir le billet, disant qu'il l'avait payé.

Voyant que les choses allaient si mal, je fis un autre marché sous seing privé avec M. Lanctôt, par lequel il me donnait deux billets de \$200 un de \$100 et \$100 comptant, et je lui remettais non seulement les anciens billets, à l'exception d'un de \$300, mais je lui donnais des avantages considérables dans d'autres affaires. J'ai donné un de ces billets de \$200 à M. Quevillon, qui n'a rien retiré.

J'ai entre les mains l'autre billet de \$200.

De plus un billet non payé de \$300, qui est entre les mains de M. Deslauriers de Longueuil.

Mais ce n'est pas la partie la plus intéressante des transactions de M. Lanctôt. Ayant trouvé un spéculateur américain du nom de Parmater, il entra en pourparlers avec lui. En mon nom, il signa un arrangement avec lui du nom de Sinotte et Cie., quoique je n'ai pas eu connaissance du document. Il signa encore Sinotte et Cie., pour divers ordres à la corporation et au Grand Tronc.

L'américain lui donna \$1500, dont \$500 par l'express, adressés à Sinotte et Cie. M. Lanctôt y fut et donna un reçu au nom de Sinotte et Cie., quoique M. Lanctôt m'ait toujours dit qu'il ne les avait pas reçues. J'ai vu moi-même entre les mains de M. Parmater un reçu à cet effet et c'est par là que j'ai tout découvert, car j'ai vu, en même temps le marché sous seing privé dont je viens de parler.

Je suis allé à l'*Express* et j'ai vu le reçu de \$500 au nom de Sinotte et Cie., signé de M. Lanctôt.

Je désire, avant de terminer, rapporter quelques incidents qui ne sont pas sans conséquence.

Une après-midi, j'avais affaire à M. Lanctôt. J'allai chez lui et Pon me dit qu'il était au conseil. Je m'y rendis et je fis demander M. Lanctôt. Celui-ci ne voulut pas me voir devant le monde. Il était occupé, dans le temps, à dire aux membres du Comité des Chemins que l'exploitation de la carrière marchait et qu'il y avait beaucoup d'ouvriers. Le comité leva la séance. Le conseiller Brown sortit avec M. Lanctôt et me dit : *La carrière va bien ? — Pas encore, lui ai-je répondu. On n'y travaille pas.* M. Lanctôt reprit aussitôt que je n'avais pas dû comprendre, et quand nous fûmes sortis, il s'emporta contre moi, me disant

que je disais trop la vérité ; que je lui faisais dommage et que je devrais me tenir sur mes gardes.

Quelque temps après, il me paya sur un de ses billets, la somme de \$25. Quand je fus pour changer cet argent, je m'aperçus qu'un des \$10 était un *greenback*. J'allai le lui dire. Il me répondit qu'il le savait ; mais qu'il me l'avait donné comme il l'avait reçu. Il me fit donc perdre \$24.

Après avoir relu cet exposé des faits, je le déclare conforme à la vérité.

Assermenté pardevant moi, ce vingt-neuvième jour du mois d'Août, mil huit cent soixante-et-sept.

JÉRÉMIE SINOTTE.

J. B. ROLLAND,
Juge de Paix.

LETTRÉS DE M. LANCTÔT À M. SINOTTE

(PREMIÈRE LETTRE.)

CHER MONSIEUR,

Je croyais pouvoir sortir plus tôt ; depuis votre départ je me suis renfermé pour finir mon livre. Le retard que vous m'avez causé me met en arrière de deux ou trois jours ; je ne pourrai aller à Contrecoeur que samedi ou lundi. Quant à l'argent le mieux que j'ai trouvé à faire, c'est deux cents pour trois cent cinquante. L'argent est extrêmement rare et difficile à avoir. Je ne sais vraiment pas comment je ferai pour en trouver cet hiver à des taux raisonnables. Ceux qui m'auraient promis deux cents pour trois cents n'ont pas voulu. Le taux de l'intérêt monte tous les jours ; si vous avez absolument besoin de trois cent cinquante, je crois pouvoir vous les avoir pour cinq cent cinquante ou six cents. Les amis sur lesquels je comptais sont aussi mal situés que moi ; ils ont prêté et ils ne peuvent retirer.

Faisiez pour le mieux maintenant, ce que j'aurai par la suite sera à vous.

Une personne m'offre d'entrer en société avec moi, je vous parlerai de cela quand je vous verrai la semaine prochaine.

Ne venez pas à la ville pour me voir avant que je vous écrive, car je ne veux voir personne, surtout pour affaires avant que j'aie fini mon livre.

Ecrivez-moi au sujet de ce que vous voulez que je fasse pour l'argent.

Mes respects à Mme. Sinotte.

Votre dévoué, etc.,

MÉDÉRIC LANCTÔT.

L'homme dont vous me parlez n'est pas venu me voir.

Ne faites rien avant la semaine prochaine.

(DEUXIÈME LETTRE.)

MONSIEUR,

Revenez à la ville pour compléter nos arrangements au plus tôt et me faire le transport tel